

Appel à manifestation d'intérêt - Étude de faisabilité

Consultant externe et indépendant

Objectif : **Étude de faisabilité** pour évaluer le projet proposé " *Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience à la sécheresse dans trois régions affectées en Haïti* ", y compris une **révision des résultats** des projets antérieurs mis en œuvre dans les zones cibles de Belle Anse et Cité Soleil, Haïti.

Lieu d'affectation: Belle Anse, Nippes, Cité Soleil, Haïti

Période de la mission : janvier/février 2020

I. Contexte et justification

Haïti est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidental et l'un des moins développés du monde. Selon l'Indice de Développement Humain, Haïti se classe 168ème sur un total de 189 pays (IDH 2018). Selon l'Indice mondial de la faim (IHO) 2018, Haïti se situe au bas de l'échelle et se classe 113ème sur 119 pays. En 2019, Haïti se classe au quatrième rang de l'indice de risque climatique et est l'un des pays les plus menacés par les phénomènes climatiques extrêmes. Face aux fortes inégalités socio-économiques et à l'instabilité politique, Haïti est décrit comme un État fragile. En général, la situation politique et sécuritaire est instable depuis longtemps. Depuis juillet 2018, la situation sécuritaire en Haïti ne cesse de se détériorer. Ces derniers mois, il y a eu plusieurs vagues de protestation contre le gouvernement du président Moïse Jovenel en réponse à la détérioration des conditions de vie, aggravée par le scandale PetroCaribe. La dévaluation continue de la gourde, la hausse des prix et le manque de nourriture et d'autres biens de consommation, ainsi que le manque d'accès aux services de base, alimentent la colère de la population.

Selon l'analyse de l'insécurité alimentaire d'octobre 2019 de l'IPC au niveau national, introduisant une analyse urbaine partielle de la situation en considérant l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, pour la période courante allant d'octobre 2019 à février 2020, 10 % de la population analysée (1,046,000 personnes) est en IPC Phase 4 (Urgence) et 25% (2,627,000 personnes) est en IPC Phase 3 (Crise), représentant approximativement 35 % de la population analysée soit 3,67 millions ayant besoin d'une action urgente. Pour la période projetée, allant de mars à juin 2020, 12 % (1,203,000 personnes) de la population analysée est en IPC phase 4 (Urgence) et 28 % (2,898,000 personnes) est en IPC phase 3 (Crise), représentant approximativement 40 % de la population analysée soit 4,10 millions qui auront besoin d'action urgente. Cette détérioration est due à des facteurs clés : sécheresse jusqu'au premier semestre 2019, hausse des prix, instabilité sociopolitique, dégradation des conditions de sécurité et vulnérabilité structurelle. Avec la crise socio-politique, il est réaliste de considérer que la situation de la sécurité alimentaire se détériorera davantage.

Dans ce contexte, Malteser International a l'intention de mettre en œuvre un projet communautaire de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec le financement du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). Le projet vise à soutenir la mise en place de mesures communautaires qui améliorent la sécurité alimentaire et nutritionnelle en milieu rural et urbain en Haïti et dans le cadre d'une approche multisectorielle qui s'appuie sur les capacités locales des communautés rurales défavorisées et des bidonvilles urbains et à renforcer leur capacité de résistance aux chocs naturels et socioéconomiques.

Dans le cadre du processus d'élaboration de la proposition, le BMZ exige une étude externe sur la faisabilité de la conception de l'intervention proposée. Ces termes de référence définissent les détails de la mission et la structure du rapport d'étude de faisabilité à produire.

II. Objet

Le consultant externe chargé de l'étude de faisabilité doit évaluer et examiner la conception du projet proposé ainsi que les résultats de trois projets antérieurs mis en œuvre dans la zone cible afin de fournir une opinion avec réserve sur sa faisabilité à soumettre au Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ). Des recommandations devraient être faites sur la maximisation de l'impact potentiel et l'atténuation des risques sur la base de la collecte de données primaires et des leçons tirées des projets précédents.

III. Cadre de la mission

Plus précisément, le consultant évaluera la conception du projet en termes de :

- Faisabilité technique, pertinence contextuelle, calendrier proposé et rentabilité budgétaire du projet proposé ;
- Révision des résultats de trois projets antérieurs à Belle Anse et Cité Soleil afin d'évaluer comment la durabilité peut être renforcée dans la conception du projet proposé et les résultats et impacts prévus ;
- Les questions énumérées dans la structure du rapport indiquée au point V. *Livrables* du présent document.

On s'attend à ce que le consultant applique, au minimum, les méthodes suivantes pour son travail :

- **Examen des documents** fournis par Malteser International ;
- **Discussions** avec le personnel clé de Malteser International impliqué dans la conception, y compris le coordinateur du programme et le personnel du programme ;
- **Ateliers d'examen des projets** avec le personnel clé de Malteser International et les représentants des organisations partenaires *AHAAMES, PENAH, UJEDCOCIS et RRHCIPROG* ;
- **Groupes de discussion** avec des parties prenantes sélectionnées à Belle Anse , dans les Nippes et à Cité Soleil (autorités locales, les groupes cibles potentiels et précédents comme les comités de l'eau, les agriculteurs, les opérateurs de banques de semences, etc.).

IV. Livrables

On s'attend à ce que le consultant produise les livrables suivants ***en français et en deux exemplaires, soumis électroniquement à Malteser International avant le 24 février 2020*** :

- A. Preuve de l'examen de la documentation ;
- B. Données collectées (par exemple, documentation des réunions avec les partenaires, les parties prenantes, les bénéficiaires, etc.) ;
- C. Une présentation Power Point de débriefing réalisée dans les locaux de Malteser International à PAP à l'issue des visites de terrain afin de présenter un résumé des principales conclusions et recommandations ;
- D. Document sur les leçons apprises qui compile les pratiques exemplaires et les recommandations des projets antérieurs.
- E. Rapport d'étude de faisabilité (version préliminaire et version finale) comme suit (max. 15 pages) :

Table des matières (listes de cartes/graphiques, acronymes, etc.)

Résumé (contexte, principales conclusions et recommandations)

1. Introduction

1.1 Résumé de l'intervention proposée

1.2 Contexte et justification de l'étude de faisabilité (y compris l'utilisation de l'étude pour l'élaboration de la demande de projet)

1.3 Description du processus d'évaluation (calendrier, portée de l'étude en termes de géographie et de secteurs, composition de l'équipe ou qualifications de l'évaluateur, facteurs externes et leur incidence sur le processus d'évaluation)

2. Méthodologie

2.1 Méthodologie (méthodes/instruments, considérations de sécurité, partenaires rencontrés)

2.2 Limites méthodologiques

3. Analyse du contexte du projet, y compris les interventions passées, leurs impacts et les besoins supplémentaires pour renforcer la durabilité

- *Quelle est la situation (actuelle) dans le secteur des zones ciblées ? A quoi ressemble le contexte socio-économique, politique et culturel ?*
- *Quels problèmes ont été identifiés ? Quelles sont leurs causes et quel est leur impact sur les conditions de vie des populations ? Quels groupes de population ?*
- *Quels besoins ont été identifiés sur la base de l'analyse des problèmes et des interventions antérieures du projet ? Comment ces besoins ont-ils été identifiés (ou comment seront-ils identifiés) ?*
- *Quel est le contexte du projet prévu et de sa logique d'impact, et qu'est-ce qui l'a conduit à le réaliser ?*
- *Existe-t-il des solutions de rechange au projet prévu ou à l'une de ses composantes ?*
- *Quels sont les enseignements tirés des projets précédents et ont-ils été pris en compte dans la conception du projet ?*

4. Évaluation de la capacité et du potentiel des partenaires proposés

- *Quelles organisations locales ont été considérées comme partenaires d'exécution et pourquoi ?*
- *Quelles mesures sont nécessaires pour renforcer les capacités organisationnelles et générales du partenaire local ?*
- *Dans quelle mesure les partenaires locaux de mise en œuvre s'identifient-ils au projet (appropriation) et s'engagent-ils à en faire un succès ?*
- *Quelle est la relation entre les partenaires locaux et le groupe cible/les parties prenantes ? (Légitimité)*

5. Groupes cibles et parties prenantes

- *Qui constitue le groupe cible et quels critères guident la sélection des bénéficiaires ?*
- *Quels sont les besoins exprimés par les groupes cibles et comment peut-on y répondre ?*
- *Quelles sont les capacités d'auto-assistance des groupes cibles et comment peut-on les renforcer ?*
- *Quels sont les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux les plus importants dans le secteur et la zone du projet ?*
- *Dans quelle mesure les différentes parties prenantes soutiennent-elles le projet ? Quelle influence pourraient-ils exercer sur le projet ?*

6. Impact prévu sur le développement

6.1 Pertinence et justesse

- *L'intervention proposée répond-elle aux besoins des bénéficiaires ?*
- *Les interventions proposées sont-elles appropriées sur le plan contextuel compte tenu des solutions de rechange possibles ?*
- *Quels sont les changements que le projet devrait avoir permis d'apporter une fois qu'il sera terminé ?*

6.2 Efficacité

- *Les mesures et la méthodologie choisies sont-elles appropriées pour atteindre l'objectif du projet ?*
- *Comment évaluez-vous la qualité de la logique d'intervention, y compris les indicateurs ?*
- *Utilisera-t-on les synergies avec les interventions soutenues par d'autres donateurs ou programmes ?*
- *Comment évaluez-vous la qualité du système de surveillance proposé ? Les effets négatifs potentiels ont-ils été pris en compte et est-il prévu qu'ils fassent l'objet d'un suivi ?*

6.3 Efficience

- *Quelles ressources financières, institutionnelles et humaines seront nécessaires ?*
- *Les activités proposées sont-elles rentables par rapport aux solutions de rechange ?*
- *Sera-t-il possible de mettre en œuvre les mesures prévues dans les délais prévus pour le projet et en fonction des ressources prévues ? Sera-t-il possible d'obtenir les impacts souhaités, et tout cela de manière économique et efficace (en termes de rapport coût-bénéfice) ?*

6.4 Impacts sur le développement auxquels le projet cherche à contribuer

- *Le projet peut-il contribuer à des impacts plus larges sur le développement ?*
- *Quelle est la portée de l'intervention en termes d'avantages pour la population locale et de changements à long terme ?*

6.5 Durabilité

- *Comment évaluez-vous le potentiel de durabilité de l'intervention proposée après la fin du projet ? Veuillez tenir compte des tendances prévues dans le contexte dans lequel le projet se déroulera.*
- *Quels sont les mesures et les instruments les mieux adaptés pour exploiter et renforcer l'appropriation, les initiatives, la participation et les capacités au niveau local ?*
- *Quels sont les risques (et les risques potentiels) qui pourraient miner la durabilité ?*
- *Quels obstacles socioculturels pourraient entraver l'approche envisagée et comment les surmonter ?*
- *Quelles conséquences et quels impacts négatifs pourraient résulter de la mise en œuvre du projet ? Dans quelle mesure sera-t-il possible de tenir compte de ces risques dans le concept du projet et d'y faire face durant le projet (p. ex. l'approche Do no Harm, la surveillance des répercussions en fonction des conflits, etc.) ?*
- *Quels sont les risques liés à la mise en œuvre du projet (risques personnels pour ceux qui mettent en œuvre le projet, risques institutionnels et de réputation, risques contextuels) ? Comment peut-on les minimiser ?*

7. Questions transversales

Dans quelle mesure les aspects liés à la sensibilité au genre, à l'inclusion des personnes handicapées à la sensibilité culturelle, à la sensibilité aux conflits et aux droits humains ont-ils été intégrés dans les objectifs du projet ?

8. Conclusions et recommandations

Annexes :

Matrice d'évaluation

Calendrier détaillé et processus de l'étude de faisabilité

Liste des personnes interrogées / participantes

Références

Méthodes / instruments (par ex. questionnaires)

Suggestions éventuelles d'indicateurs de résultats révisés pour le cadre logique

V. Diffusion des résultats et conclusions

Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront partagées avec les parties prenantes intéressées, à la discrétion de l'équipe dirigeante de Malteser International Haiti. Le rapport final et les données collectées seront la propriété de Malteser International.

Si certaines sections sont jugées utiles pour la communauté humanitaire au sens large, à travers les leçons apprises identifiées notamment, Malteser International se réserve le droit de créer un rapport séparé, incluant des extraits du rapport d'évaluation, pour communication plus large. Lors de la présentation des résultats provisoires, Malteser International pourra demander à l'équipe d'évaluation de bien vouloir produire un tel rapport (synthétique), en plus du rapport final.

VI. Considérations éthiques

L'équipe d'étude fera clairement savoir à toutes les parties prenantes qu'ils n'ont aucune obligation à participer à l'évaluation. Tous les participants devront être assurés qu'il n'y aura aucune conséquence négative à leur participation à l'étude. L'équipe d'évaluation obtiendra le consentement de chaque participant. L'équipe s'assurera d'obtenir la permission des parties prenantes avant de prendre et d'utiliser des photos ou autres visuels. L'équipe d'évaluation préservera l'anonymat des participants qui le requerront et la confidentialité des informations désignées comme telles par Malteser International. L'équipe d'évaluation emploiera à cet effet toutes les mesures de protection des données appropriées.

VII. Profil du consultant

Pour les besoins de cette évaluation, Malteser International encourage les consultant(e)s ou firme(s) nationaux ou internationaux. Le profil du consultant principal doit répondre aux critères ci-dessous :

- Diplôme universitaire de niveau Master dans un domaine pertinent en lien avec le projet à analyser, de préférence une maîtrise en sciences ;
- Expérience dans l'élaboration d'études de faisabilité pour des projets humanitaires et/ou de développement, de préférence dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Au moins 5 années d'expérience dans la coordination, la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de programmes de développement
- Expérience de travail avec des organisations non gouvernementales (locales et internationales) ;
- Connaissance des débats actuels et des normes de qualité des programmes communautaires de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans des environnements sous-développés et complexes ;
- Connaissance et application des techniques d'enquête et de récolte de données ;
- Capacités communicationnelles et expérience dans la facilitation d'ateliers ; capacité à collaborer et se coordonner avec de multiples parties prenantes
- Excellentes capacités d'analyse et de rédaction de rapports
- Maîtrise du français et de l'anglais (parlé/écrit) ;
- Compréhension de la langue créole souhaitée ;
- Capacité à travailler de manière autonome, dans des délais courts, à s'organiser efficacement dans le contexte du pays, à communiquer et à coopérer efficacement avec des partenaires ayant différents styles de fonctionnement ;
- Indépendance par rapport aux parties prenantes impliquées ;
- Expérience professionnelle antérieure en Haïti.

VIII. Hypothèses et prérequis

- Le processus de l'étude de faisabilité comprendra des visites sur place et des réunions avec le personnel, les partenaires et d'autres intervenants en Haïti.
- Malteser International organisera et prendra en charge tous les arrangements de voyage locaux.
- Malteser International sera chargé d'organiser les entretiens avec les parties prenantes, selon les recommandations et en coordination avec le consultant.
- Malteser International mettra à disposition tous les documents d'information nécessaires et les documents de conception du projet dès la signature du contrat avec le Consultant.
- L'équipe d'évaluation tiendra compte des principes de confidentialité et d'objectivité tout au long du processus
- Les contraintes sécuritaires pourraient impacter le planning ou la portée de l'évaluation ; il est donc important pour l'équipe de rester flexible

IX. Manifestation d'intérêt

Les candidats intéressés doivent soumettre une offre comprenant les éléments suivants :

- Un curriculum vitae du consultant principal détaillant notamment les expériences pertinentes en matière d'étude de faisabilité et d'évaluation de projets/programmes humanitaires et/ou de développement ;
- Une brève description de l'équipe réunie pour conduire l'étude, ainsi que les CV des membres de l'équipe
- Une proposition technique de 5 pages maximum couvrant a) la compréhension du contexte et des principaux enjeux de l'étude, b) la méthodologie détaillée proposée pour l'étude de faisabilité, c) les méthodes d'échantillonnage et d'enquête qui seront appliquées, d) la liste des personnes prévues d'être consultées dans le cadre de cette étude et e) un plan de travail/planning détaillé ;
- Une proposition financière en dollars américains (USD) pour l'étude incluant les honoraires du consultant, les frais de voyage international (le cas échéant) et les indemnités journalières. Le budget doit présenter les coûts des honoraires du consultant en fonction du nombre de jours ouvrables prévus sur l'ensemble de la période concernée. Le consultant sera responsable de sa couverture d'assurance, de tout l'équipement nécessaire (p. ex. ordinateur), des frais de communication ainsi que des taxes applicables à cette consultance.
- Deux exemples récents d'études comparables menées par le candidat.

Malteser International peut, à sa seule discrétion, prolonger le délai pour la soumission des offres. La sélection finale des propositions se fera conformément aux procédures d'évaluation des propositions de Malteser International.

Les offres doivent être soumises *par voie électronique* à Malteser International avant la date limite du 5 janvier 2020 au plus tard aux adresses suivantes:

Mme Laurence Martin, coordonnatrice de programme (laurence.martin@malteser-international.org)

Mr. Timo Nikolaus, administrateur de programme Amérique latine et Caraïbes (timo.nikolaus@malteser-international.org)

X. Processus de sélection, y compris le calendrier provisoire

Le contrat sera attribué au candidat ayant obtenu le nombre de points le plus élevé, sur la base des critères ci-dessous :

- Montant de l'offre
- Présentation de l'offre financière
- Expérience en étude de faisabilité
- Expérience en gestion / coordination de programmes de développement en sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Maîtrise du sujet clé : la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays en développement
- Connaissance et compréhension du contexte
- Qualité, pertinence et précision de la méthodologie proposée
- Compréhension des TDR et enjeux de l'étude de faisabilité
- Présentation / Capacités d'expression à l'écrit
- Réputation / Références présentées ou obtenues
- Expériences de travail précédentes avec Malteser International

La consultation devrait débuter le 27 janvier 2020. La première ébauche du rapport doit être partagée au plus tard le 14 février 2020.

Calendrier	Activité
2ème semaine de janvier (10)	Analyse des offres reçues
3ème semaine de janvier (13-17 janvier)	Entrevues
27 janvier	Début de la mission en Haïti
14 février	Ébauche du rapport à soumettre
24 Février	Présentation du rapport final

XI. Processus de paiement et d'approbation de la performance

Les frais relatifs au transport de l'évaluateur ainsi que ses frais de séjour seront versés à la signature du contrat.

Concernant les honoraires, ils seront versés de la façon suivante :

- 25% lors de la remise du rapport provisoire ;
- 75% après la remise et la validation du rapport final.

Pour le processus d'approbation, le superviseur et le groupe de référence de Malteser International devront évaluer le travail et la performance de l'évaluateur. Ils valideront la qualité des travaux et approuveront le versement des tranches.